

## **RAPPORT N°154 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 24 NOVEMBRE 2018**

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 17 au 24 novembre 2018 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins une personne assassinée et deux tentatives d'assassinat ont été répertoriées au cours de la période et dans différentes localités. Parmi les victimes, un homme grièvement blessé au ventre par un agent de police qui a utilisé son arme de service.

Le rapport évoque aussi quinze (15) cas d'arrestations arbitraires dont des membres de l'opposition et les militaires à la retraite issus des anciennes Forcées Armées Burundaises (ex-FAB).

Les collectes forcées des fonds auprès de la population se multiplient également dans tout le pays et visent les élections de 2020. Les responsables administratifs abusent de leur pouvoir pour contraindre la population à verser de l'argent malgré les conditions de vie difficiles.

### **1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique**

- Un agent de la police a tenté d'abattre Dismas Congera sur la colline Teka, commune Nyabihanga, province Mwaro (centre du pays) le 18 novembre 2018 dans la soirée. Des témoins rapportent que le policier nommé Venant Huzumutwe a visé la victime au ventre alors que M. Congera était aux prises dans une bagarre avec un autre groupe d'habitants de la localité.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Nyabihanga a annoncé l'arrestation de l'agent qui a utilisé son arme contre un civil non armé.

- Des individus non identifiés ont assassiné Herman Bukuru (58 ans) dont le corps a été découvert flottant dans la rivière Nyabihu sur la colline Rubuga, commune Gitaramuka, province Karusi (centre-est du pays) le 21 novembre 2018. Des témoins rapportent que la victime a été ligotée et assassinée avant d'être jetée dans la rivière.

Sos-Torture/Burundi note que l'administration locale a annoncé l'arrestation d'un suspect.

- Des individus non identifiés ont tenté d'assassiner Joseph Bangurambona sur la colline Gihofi, commune Bukemba, province Rutana (sud-est du pays) le 23 novembre 2018 dans la soirée. Des témoins rapportent que la victime a été grièvement blessée.

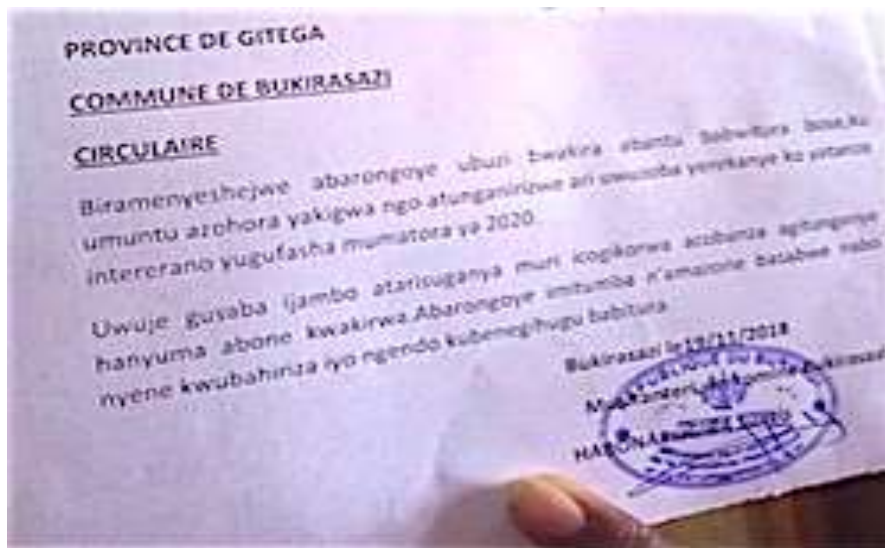
Sos-Torture/Burundi note que la police de Bukemba n'a identifié aucun suspect à ce jour.

## **2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique**

- Les responsables de la province Bururi (sud du pays) exigent de nouvelles contributions forcées aux enseignants et élèves des différentes écoles de la province pour les élections de 2020. Des témoins rapportent que la décision prise au cours de réunions préparatoires aux examens de fin de trimestre vise à considérer les écoles comme des ménages. Sos-Torture/Burundi a appris des témoins que les ménages ont déjà été forcés de contribuer depuis le début de cette année 2018.

Ces nouvelles collectes forcées visent à recueillir 2000 francs par enseignant et 1000 francs par élève, en plus du même montant déjà prélevé auprès de ces groupes depuis quelques mois. Sos-Torture/Burundi note aussi une politisation de plus en plus accrue de l'enseignement, et les menaces de répression envers quiconque ne s'acquitterait pas de ces contributions.

Les collectes forcées d'argent ont lieu dans toutes les communes du Burundi. Sos-Torture/Burundi note une interdiction formulée par l'administrateur communal de Bukirasazi, province Gitega (centre du pays) d'offrir des services au public tant que les requérants n'exhibent pas leur reçu de contribution aux élections de 2020. Il s'agit d'extorsion, ce qui fait perdre tout le caractère volontaire aux contributions sur lequel les autorités burundaises avaient insisté et promis.



La circulaire de l'administrateur de la commune Bukirasazi interdisant l'accès au service public sans preuve de contribution aux élections (rédigée en Kirundi).

- Des agents de la police ont arrêté Théogène Nsengiyumva, Berchimans et un troisième jeune homme dans le quartier Busoro, zone Kanyosha, commune Muha (sud de la ville de Bujumbura) le 15 novembre 2018 dans la soirée. Des témoins rapportent que ces agents étaient accompagnés de miliciens imbonerakure de la localité. Les personnes interpellées sont des militants actifs de la coalition de l'opposition Amizero y'Abarundi.

Sos-Torture/Burundi note que les trois personnes arrêtées ne se trouvent dans aucun lieu de détention connu de la ville de Bujumbura. Il y a risque de disparition forcée des victimes et d'exécution extrajudiciaire.

- Des membres de la milice imbonerakure ont arrêté Théogène et Mayange au centre de la commune Rango, province Kayanza (nord-ouest du pays) le 16 novembre 2018. Des témoins rapportent que les deux hommes sont des militants du parti d'opposition FNL des fidèles du député Agathon Rwaswa.

Sos-Torture/Burundi note l'arrestation illégale opérée par des miliciens du parti au pouvoir CNDD-FDD, dont le responsable communal de ce parti du nom d'Aimable Yamuremye. La complicité des agents de police de Rango se confirme au vu de l'incarcération de ces deux hommes dans les cachots de la police. Des proches rapportent également les tortures endurées par les victimes depuis le premier jour de leur incarcération, sans qu'ils n'aient le droit de recevoir des soins suite aux sévices subis.

- Le responsable du service national des renseignements de la commune Mabanda, province Makamba (sud du pays) a arrêté Charles Ndikumana le 20 novembre 2018. Des proches rapportent que l'interpellation s'est faite sans mandat. M. Ndikumana est un militaire à la retraite issu des anciennes forcées armées (ex-FAB).

Sos-Torture/Burundi note que la police ainsi que le SNR n'ont pas indiqué les raisons de l'interpellation de M. Ndikumana. Crainte que cet homme ne soit victime de son appartenance par le passé aux anciennes Forces Armées dont plusieurs membres ont subi de violentes répressions depuis le début de la crise.

- Des agents de la police ont arrêté cinq (5) personnes dans la zone Kivyuka, commune Musigati, Province Buzanza (Ouest du pays) le 24 Novembre 2018. Des témoins rapportent que toutes ces personnes sont des adeptes d'Euzébie Ngendakumana, une jeune femme leader d'enseignements religieux recherchée par la police burundaise. Des proches rapportent également que ces personnes ont été accusées d'avoir refusés les travaux de vaccination, et surtout des enfants et femmes enceintes, organisés au cours de cette semaine écoulée dans cette localité car cela est contraire à leurs croyances religieuses.

Sos-Torture/Burundi note que parmi les personnes arrêtées figurent quatre (4) hommes et une femme.

- Des agents de la police et du service national des renseignements ont mené des rafles dans les quartiers Kinanira II (commune urbaine de Muha), INSS (Commune urbaine de Mukaza) et Ngagara (Commune urbaine de Ntahangwa) tous situés en marie de Bujumbura le 24 Novembre 2018 dans la matinée. Des témoins rapportent que quatre (4) Officiers supérieurs en retraite issus des anciennes Forces Armées Burundaises (ex-FAB) ont été arrêtés après des fouilles perquisitions dans leur domicile. Il s'agit du Général Ndayisaba Célestin surnommé Kibadashi, Colonel Gunungu, Colonel Nahigombeye et Colonel Niyonkuru.

Sos-Torture/Burundi note que ni leur lieu de destination ni le motif de leur arrestation après leur interpellation n'a été communiqué. Sos-Torture/Burundi note également la peur qui règne au sein de l'armée burundaise et de la police. Des assassinats ciblés ainsi que des disparitions forcées ont aussi été dénombrés au sein du corps de défense depuis le début de la crise.

### 3. Un emprisonnement à caractère abusif

Des proches du détenu André Irambona dénoncent des tentatives d'extorsion d'argent de la part d'un officier de la police en échange de la libération du détenu. Sos-Torture/Burundi a appris des proches que M. Irambona a été arrêté au centre de la zone Magara, commune Bugarama, province Rumonge (sud-ouest du pays) le 6 novembre 2018. Il a été inculpé le lendemain par le parquet de Rumonge pour lésions corporelles volontaires.

Sos-Torture/Burundi note que la famille évoque un emprisonnement abusif, et les tentatives d'extorsion organisées par un officier de police qui se dit membre de la famille de la présumée victime des lésions corporelles. Le parquet de Rumonge n'a pas évoqué l'identité de la victime, ni les extorsions de fond à l'endroit de M. Irambona. Ce dernier est un ancien administrateur communal de Bugarama.



André Irambona, détenu à Rumonge, dénonce un emprisonnement abusif.



SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE